

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christelle Noel	Numéro de permis 2011795	Date d'inspection Le 11 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Tetelle		Numéro de téléphone (506) 344-5577	
Adresse 151 chemin Haut-Lamèque Haut-Lamèque NB E8T 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	11 sept. 2024	11 sept. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Les fiches de médicament sont remplies et elles sont à un endroit accessible pour les éducatrices.
- Les jouets extérieurs sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- L'équipement fixe est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée aussi installée selon les instructions du fabricant.

Discussion à propos de la quantité de gravail sous les balançoires. Les surfaces ont été raclées pendant ma surveillance.

Pendant ma visite les enfants sont en jeux libres, par la suite les enfants se lavent les mains et vont s'asseoir pour la collation avant d'aller jouer à l'extérieur les enfants vont à la salle de bain.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 septembre 2024

Date

original signé par
Chritelle Noël

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 septembre 2024

Date